



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/4/106
21 février 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Quatrième session
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 15 MARS 2006 INTITULÉE «CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»**

**Activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, y compris
la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme**

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités entreprises à l'échelle planétaire dans le cadre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme. Il ne contient aucune recommandation spécifique. Il passe en revue les activités exécutées par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, les services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne et d'autres centres d'information des Nations Unies. Il décrit divers produits et services s'adressant à différents publics et met plus particulièrement l'accent sur l'utilisation des outils de communication modernes tels que les sites Internet et les émissions diffusées sur le Web.

* La présentation du rapport a été retardée afin d'y inclure des informations récentes.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION.....	1 – 5	3
II. ACTIVITÉS D’INFORMATION DU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L’HOMME	6 – 28	4
A. Programme de publications	6 – 16	4
B. Utilisation de moyens informatiques	17 – 20	6
C. Relations avec les médias	21 – 22	7
D. Programmes en matière de relations extérieures	23 – 28	7
III. DÉPARTEMENT DE L’INFORMATION	29 – 86	8
A. Activités du Service de l’information des Nations Unies à l’Office des Nations Unies à Genève.....	61 – 67	16
B. Activités du Service de l’information des Nations Unies à l’Office des Nations Unies à Vienne.....	68 – 72	17
C. Activités du Centre régional d’information des Nations Unies pour l’Europe occidentale.....	73 – 78	18
D. Activités d’autres centres d’information des Nations Unies et bureaux de l’ONU.....	79 – 86	20

I. INTRODUCTION

1. Dans sa décision 2/102 du 6 octobre 2006, le Conseil des droits de l'homme a prié le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de poursuivre ses activités, conformément à toutes les décisions précédemment adoptées par la Commission des droits de l'homme et de mettre à jour les études et rapports pertinents. En ce qui concerne la question à l'examen, le Secrétaire général a présenté un rapport biennal détaillé (E/CN.4/2005/92) à la Commission des droits de l'homme à sa soixante et unième session, conformément à la résolution 2003/62. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme considère que le Conseil des droits de l'homme, par sa décision 2/102, maintient le cycle de deux ans instauré antérieurement pour la présentation de rapports sur cette question jusqu'à ce qu'il en décide autrement. Le présent rapport traite donc de la question des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, y compris la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme.
2. La Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme a été lancée par l'Assemblée générale dans sa résolution 43/128 du 8 décembre 1988. Elle a pour objectif de faire comprendre et de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales et de faire connaître au public les mécanismes internationaux destinés à la promotion et à la protection de ces droits et libertés, ainsi que les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies en vue de leur réalisation.
3. La coordination des programmes des Nations Unies relatifs à l'éducation et à l'information dans le domaine des droits de l'homme est expressément mentionnée dans la résolution 48/141 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1993, comme faisant partie du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
4. La Haut-Commissaire aux droits de l'homme a souligné à plusieurs reprises l'importance qu'elle attache à la mise en œuvre des activités destinées à sensibiliser le grand public aux droits de l'homme. Pour atteindre cet objectif, elle a souligné dans son Plan de gestion stratégique 2006-2007 la nécessité de renforcer la capacité de communication du Haut-Commissariat. Le Groupe des affaires publiques et le Groupe de l'information ont été fusionnés pour former une Section des communications, comportant trois groupes: le Groupe des médias, le Groupe de l'édition et des publications et le Groupe de l'Internet et de l'audiovisuel. La Section fait rapport directement au Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme.
5. Le présent rapport complète les informations et estimations fournies dans le dernier rapport du Secrétaire général à la Commission des droits de l'homme. Des informations supplémentaires concernant d'autres activités éducatives en matière de droits de l'homme entreprises dans le cadre du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme (mis en œuvre depuis 2005) figurent dans le rapport correspondant du Haut-Commissaire au Conseil des droits de l'homme (A/HRC/4/85).

II. ACTIVITÉS D'INFORMATION DU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

A. Programme de publications

6. Le programme de publications du Haut-Commissariat vise à faire prendre conscience des droits de l'homme et des libertés fondamentales et à mieux faire connaître les moyens d'en assurer la promotion et la protection au niveau international. Il a également pour but de stimuler le débat sur les questions relatives aux droits de l'homme examinées par les organes des Nations Unies.

7. Depuis le dernier rapport du Secrétaire général, les publications du HCDH ont fait l'objet d'une demande sensiblement accrue. Au cours de la période considérée, le HCDH a diffusé plus de 268 712 exemplaires de publications relatives aux droits de l'homme, en sus des 2 000 exemplaires de chaque publication envoyés régulièrement par la Section de la distribution aux destinataires qui figurent sur la liste de diffusion établie conjointement par la Section de la distribution et le Haut-Commissariat. Ce dernier a également considérablement accru le nombre de publications disponibles sur son site Web.

1. Fiches d'information

8. La série des fiches d'information se compose de fascicules consacrés à des questions d'actualité concernant les droits de l'homme, qui expliquent la structure et les procédures des organes et mécanismes spéciaux des Nations Unies assurant le suivi des traités relatifs aux droits de l'homme. Ils ont pour but d'aider les lecteurs à mieux connaître les droits fondamentaux de l'homme et les mécanismes internationaux mis en place pour les promouvoir et les protéger. Toutes les fiches d'information sont disponibles sur le site Web du HCDH, ce qui en améliore la diffusion et contribue à réduire les tirages et à rationaliser les dépenses.

9. Au cours de la période considérée, la fiche n° 15 (Rev.1), intitulée *Droits civils et politiques: le Comité des droits de l'homme*, a été publiée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe; la fiche n° 24 (Rev.1), intitulée *La Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et son Comité*, a été publiée en anglais, espagnol et français; la fiche n° 30, intitulée *The United Nations Human Rights Treaty System: An introduction to the core human rights treaties and the treaty bodies*, a été publiée en anglais, chinois et russe.

2. Matériels de formation et d'éducation

10. La série de matériels de formation professionnelle comprend des manuels et des guides visant à sensibiliser l'opinion aux normes internationales et destinés à des groupes ciblés pour leur aptitude à jouer, à l'échelon national, un rôle influent en faveur des droits de l'homme. Bien qu'essentiellement conçues pour soutenir les activités de formation du Programme de coopération technique du HCDH, ces publications sont aussi d'utiles auxiliaires pour les organisations qui dispensent une éducation aux droits de l'homme à des formateurs.

11. Au cours de la période considérée, les titres suivants ont été publiés: n° 9, *Human Rights in the Administration of Justice: A Manual of Human Rights for Judges, Prosecutors and Lawyers* (en arabe); n° 11, *Les droits de l'homme et les prisons: Manuel de formation aux droits de*

l'homme à l'intention du personnel pénitentiaire (en anglais, arabe, français et russe); n° 11/Add.1, *Les droits de l'homme et les prisons: Compilation d'instruments internationaux des droits de l'homme concernant l'administration de la justice* (en anglais, arabe, chinois, français et russe); n° 11/Add.2, *Les droits de l'homme et les prisons: Guide du formateur aux droits de l'homme à l'intention du personnel pénitentiaire* (en anglais, arabe, espagnol, français et russe); n° 11/Add.3, *Les droits de l'homme et les prisons: Répertoire de poche sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme à l'usage des agents pénitentiaires* (dans toutes les langues officielles); n° 12, *Droits économiques, sociaux et culturels – Manuel destiné aux institutions nationales des droits de l'homme* (dans toutes les langues officielles); n° 13, *Droits de l'homme – Guide à l'usage des parlementaires*, publié conjointement avec l'Union interparlementaire (en anglais et français).

12. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, qui prévoit la publication d'une série d'ouvrages visant à appuyer les efforts déployés par l'ensemble des partenaires à l'appui de l'éducation aux droits de l'homme en général, une version révisée de l'ouvrage intitulé *ABC: L'enseignement des droits de l'homme – Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires* a été publiée en espagnol. Une affiche reproduisant le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été diffusée en anglais, en espagnol et en français. Enfin, le Plan d'action pour la première phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme a été publié en anglais, conjointement avec l'UNESCO.

3. Publications thématiques

13. Les publications thématiques traitent de certaines questions particulières de façon plus approfondie. Ces questions sont choisies compte tenu de leur actualité, de leur urgence et des faits récents qui ont amené un changement de perspectives ou de priorité d'où la nécessité d'une analyse plus poussée. Les titres suivants ont été publiés au cours de la période considérée: *International Guidelines on HIV/AIDS and Human Rights – 2006 Consolidated Version* (en anglais); *Human Rights and World Trade Agreements – Using general exception clauses to protect human rights* (en anglais, arabe, chinois et russe); *Questions fréquentes au sujet d'une approche de la coopération pour le développement fondée sur les droits de l'homme* (en anglais, espagnol et français); *Reconstruire des vies – 25 ans du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture* (en anglais, espagnol et français); *Indigenous people's right to adequate housing – A global overview* (publié conjointement avec l'ONU-Habitat, en anglais); *Embedding Human Rights in Business Practice* (publié conjointement avec le Pacte mondial, en anglais); *Dimensions of Racism* (publié conjointement avec l'UNESCO, en anglais); *Évaluer l'efficacité des institutions nationales des droits de l'homme* (conjointement avec le Conseil international pour l'étude des droits de l'homme, en anglais, espagnol et français); *Principles and Guidelines for a Human Rights Approach to Poverty Reduction Strategies* (en anglais, sur le Web).

14. Un certain nombre d'outils relatifs au rétablissement de l'état de droit dans les États sortant d'un conflit ont été publiés: *Les commissions de la vérité*, en anglais, arabe et français; *État des lieux du secteur de la justice*, en anglais, arabe et français; *La surveillance des systèmes judiciaires*, en anglais, arabe et français; *L'engagement de poursuites*, en anglais et en arabe; *La sélection des fonctionnaires: un cadre opérationnel*, en anglais et arabe.

4. Matériels de référence

15. Les matériels de référence du HCDH permettent aux chercheurs et aux juristes spécialistes des droits de l'homme de consulter des instruments fondamentaux et d'autres informations essentielles concernant les droits de l'homme. Ils fournissent des renseignements sur la jurisprudence accumulée par les organes de suivi des instruments internationaux. Les titres suivants ont été publiés: *Compilation of documents or texts adopted and used by various intergovernmental, international, regional and subregional organizations aimed at promoting and consolidating democracy*, en anglais; *Sélection de décisions du Comité des droits de l'homme prises en vertu du Protocole facultatif (vol. IV)*, en espagnol, français et russe; *Sélection de décisions du Comité des droits de l'homme prises en vertu du Protocole facultatif (vol. V)*, en anglais, espagnol et français; *Sélection de décisions du Comité des droits de l'homme prises en vertu du Protocole facultatif (vol. VI)*, en anglais et russe; *Sélection de décisions du Comité des droits de l'homme prises en vertu du Protocole facultatif (vol. VII)*, en anglais; *Principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme*, en chinois, espagnol et russe.

5. Matériels de promotion

16. Les matériels de promotion sont conçus pour informer le grand public des travaux des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Ils fournissent des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur le programme des Nations Unies dans ce domaine, ainsi que des informations sur la façon de recourir au système en cas de violations. Dans ce contexte, *Working with OHCHR: A Handbook for NGOs* est disponible en anglais (sur le Web). En outre, *Le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage* a été publié en anglais et en russe.

B. Utilisation de moyens informatiques

17. Le site internet du HCDH est un outil indispensable pour les utilisateurs d'informations relatives aux droits de l'homme dans le monde entier. Afin de faciliter l'accès tant des pays en développement que des pays développés aux informations concernant les questions relatives aux droits de l'homme dont traitent les Nations Unies et leurs activités dans ce domaine, les derniers perfectionnements technologiques ont été apportés aux serveurs. Le journal du site montre que le nombre de visiteurs est en augmentation constante.

18. Le Haut-Commissariat a continué à améliorer son site Web en le dotant d'une nouvelle page d'accueil en janvier 2006 et en étoffant le contenu afin de toucher un public plus large. Les pages d'information sur la situation des droits de l'homme dans les pays ont été actualisées de façon à regrouper toutes les informations pertinentes concernant chaque pays et à permettre ainsi une navigation plus facile par les utilisateurs.

19. Le Haut-Commissariat est déterminé à mettre le contenu de son site Web à la disposition de tous, y compris les personnes handicapées. À cette fin, il continue de concevoir les pages Internet en se conformant aux recommandations internationales en matière d'accessibilité.

20. Partant du principe que le multilinguisme est essentiel pour faire passer le message des droits de l'homme, le Haut-Commissariat a mis au point un système de gestion documentaire qui permet aux utilisateurs d'avoir accès aux documents des Nations Unies relatifs aux droits de

l'homme dans les six langues officielles. Des liens sont assurés avec des pages Internet et les fonctions de recherche permettent de trouver facilement les renseignements souhaités.

C. Relations avec les médias

21. Le Haut-Commissariat a continué de renforcer sa capacité de faire passer le message des droits de l'homme grâce aux médias. Les fonctionnaires du HCDH chargés des relations avec les médias donnent régulièrement à la presse internationale des informations sur les activités du Haut-Commissariat et sur le programme des droits de l'homme en général. Ils participent également à l'élaboration de la stratégie de communication du HCDH, accompagnent la Haut-Commissaire sur le terrain, rédigent des déclarations à l'intention de la presse, organisent des entretiens entre la Haut-Commissaire et les médias, aident dans leurs relations avec les médias les mécanismes relatifs aux procédures spéciales et les organes conventionnels et contribuent à rédiger et à faire paraître des articles d'opinion et d'autres articles dans les principales publications internationales.

22. Entre autres activités notables menées en 2005 et 2006, la Section des communications a aidé le rédacteur des discours de la Haut-Commissaire à rédiger, traduire et faire publier sept articles d'opinion de la Haut-Commissaire. Cinq hauts responsables ont suivi en 2006 une formation aux techniques de communication. Deux dossiers thématiques à l'intention des médias et des partenaires ont été élaborés et diffusés, l'un sur la question de la torture (en anglais) et l'autre sur celle de la pauvreté (dans toutes les langues officielles). Des dossiers de presse ont également été élaborés et diffusés pour la première session du Conseil des droits de l'homme, le vingt-cinquième anniversaire du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture et le lancement de l'étude du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants. Au cours de la période considérée, la Section a contribué, avec le Service d'information des Nations Unies de Genève et le Service des traités et de la Commission, à deux séminaires de formation visant à initier des journalistes du monde entier au travail de promotion et de protection des droits de l'homme que mène le Haut-Commissariat. En 2006, la Section a également fourni un animateur pour le Groupe de travail sur les droits de l'homme du Programme pour étudiants du troisième cycle organisé par le Service d'information à Genève.

D. Programmes en matière de relations extérieures

1. Réunions d'information

23. La Section des communications organise régulièrement des réunions d'information à l'intention des étudiants, des diplomates, des journalistes, des fonctionnaires, des universitaires, des professeurs et des organisations non gouvernementales. Elle fournit également des conférenciers pour des réunions d'information organisées par le Service d'information à Genève. Plus de 130 réunions d'information ont été organisées par le Haut-Commissariat pendant la période considérée. Son personnel est désormais capable d'organiser des réunions d'information non seulement en anglais, espagnol et français, mais également en arabe, chinois et russe.

2. Expositions et manifestations concernant les droits de l'homme

24. Dans le cadre du programme global mis en œuvre par le HCDH en matière de relations extérieures pendant l'exercice biennal 2005-2006, les fonctionnaires responsables des communications ont organisé, en marge de la Journée des droits de l'homme 2005, une exposition consacrée à des œuvres d'art exécutées par des victimes de la torture. Inaugurée au Palais des Nations le 10 décembre, cette exposition s'est tenue pendant un mois.

25. En 2006, le thème principal choisi pour la Journée des droits de l'homme était «Combattre la pauvreté: une obligation, non un geste charitable». Outre l'élaboration de matériels de base sur la question de la pauvreté, l'équipe de communication a aidé tous les centres d'information des Nations Unies, les présences sur le terrain du HCDH et les autres partenaires à organiser des manifestations à cette occasion.

26. Pendant la période considérée, le personnel chargé de la communication a également mené, en étroite concertation avec le pays hôte, des activités visant à sensibiliser le grand public au travail qu'accomplit le Haut-Commissariat en matière de promotion et de protection des droits de l'homme pour tous. Pour commémorer la première session du Conseil des droits de l'homme, ce personnel a participé activement à la planification du lancement de la collection de montres Swatch en l'honneur des droits de l'homme ainsi que de la Journée portes ouvertes du 18 juin 2006, au cours de laquelle le grand public a pu visiter le Palais Wilson. Diverses activités, dont une exposition sur le thème des droits de l'homme et la projection d'un film sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, étaient prévues à l'occasion de cette journée. Des stands d'information ont également été mis en place au Palais Wilson et au Parc des Bastions pendant la Fête de la musique à Genève.

3. Programme de stages de perfectionnement

27. Au cours de la période considérée, le Haut-Commissariat a participé au programme de stages de perfectionnement de l'ONU, offrant ainsi à 176 étudiants de deuxième cycle la possibilité d'acquérir une connaissance pratique du travail et des procédures de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Ces stages sont attribués sans aucun engagement financier du Haut-Commissariat ou de tout autre organisme des Nations Unies.

4. Cours de formation et autres activités de coopération technique comportant un volet information

28. Un compte rendu des cours de formation, séminaires et ateliers organisés par le Haut-Commissariat figure dans le rapport du Secrétaire général au Conseil des droits de l'homme sur les services consultatifs et la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (A/HRC/4/94).

III. DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION

29. Le Département de l'information du Secrétariat a fait connaître le travail de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme en utilisant les différents outils de communication et de diffusion de l'information dont il dispose. Les nouvelles technologies ont permis d'accélérer la diffusion de l'information grâce aux moyens électroniques qui complètent et, dans certains cas, renforcent,

les moyens traditionnels. En application et à l'appui du Plan d'action du HCDH, le Département a renforcé ses relations de travail avec le Haut-Commissariat.

30. Le Département a continué de couvrir les travaux relatifs aux droits de l'homme des organes intergouvernementaux de l'ONU, notamment l'Assemblée générale, la Commission des droits de l'homme puis le Conseil des droits de l'homme qui lui a succédé, et les organes de suivi des instruments relatifs aux droits de l'homme. Il a assuré la diffusion de l'information à travers une approche multimédia: distribution de matériel d'information lors de conférences de presse, de points de presse et d'autres activités de sensibilisation des médias, diffusion de l'information sur le site Web de l'ONU, émissions de radio et de télévision, expositions, manifestations et activités spéciales organisées en collaboration avec des organisations éducatives et des organisations non gouvernementales, services d'information des visiteurs et de réponse aux demandes de renseignements. Les documents d'information établis dans les six langues officielles de l'ONU ont été diffusés dans le monde entier, notamment par le réseau que constituent les centres et services d'information et les bureaux de l'ONU. Nombre de ces documents ont également été traduits dans des langues locales.

31. On trouvera ci-après un récapitulatif des principales activités entreprises par le Département entre janvier 2005 et décembre 2006.

32. Le portail du Centre de nouvelles de l'ONU (www.un.org/french/newscenter/) est l'un des sites de l'ONU les plus fréquemment visités puisqu'il enregistre à lui seul près d'un million de visiteurs par mois. Pendant la période considérée, plus de 1 400 dépêches concernant des questions et des activités relatives aux droits de l'homme ont été affichées sur le site. Ces dépêches ont également été diffusées à près de 50 000 abonnés au Service de nouvelles de l'ONU par courriel (en anglais et français) et ont été publiées sur les sites Web de différentes entités du système des Nations Unies et d'organismes extérieurs, notamment les sites des grands organes d'information, des services de syndication, des ONG et des institutions éducatives. Le Centre de nouvelles de l'ONU accorde une place importante aux dépêches concernant les «droits de l'homme» sur sa première page ainsi que dans le cadre de son fil RSS (Real Simple Syndication), service qui permet aux abonnés de recevoir les contenus numériques à mesure qu'ils sont actualisés. À la suite de la mise en place du Conseil des droits de l'homme, une page spéciale consacrée à ce nouvel organe a été créée et a attiré des milliers de visiteurs.

33. La Section des services Web du Département, travaillant en collaboration avec le Service d'information de l'Office des Nations Unies à Genève, a couvert les trois sessions ordinaires du Conseil en 2006, ce qui a représenté 190 heures d'enregistrement des séances retransmises en direct sur le Web et plus de 2 750 clips vidéo des débats en anglais et dans la langue originale. Ces enregistrements ont pu être consultés via une page Webcast dédiée et grâce à un ensemble de liens à partir de la page d'accueil des sites du Haut-Commissariat et du Conseil des droits de l'homme. Cette retransmission en Webcast depuis Genève, qui constituait une première, a été bien accueillie par les ONG, notamment Amnesty International, le South Asia Human Rights Documentation Centre, Pax Romana et Droits et démocratie.

34. Pendant la période considérée, le Service de presse a publié 311 communiqués de presse en anglais et 301 en français sur des questions relatives aux droits de l'homme, soit plus d'une dizaine de communiqués par mois en moyenne dans l'une et l'autre langue.

35. Le Service de la radio a abordé la question des droits de l'homme dans ses émissions quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles dans les six langues officielles, ainsi qu'en portugais, Swahili et d'autres langues. Pendant la période considérée, plus de 800 programmes – actualités, reportages ou interviews – ont été produits sur les droits de l'homme. Les thèmes abordés étaient notamment les suivants: les droits de la femme, les personnes handicapées, les enfants, les minorités ethniques, les peuples autochtones, la création du Conseil des droits de l'homme, ou encore les problèmes spécifiques que rencontrent en matière de droits de l'homme les régions déchirées par un conflit ou politiquement instables.

36. La couverture télévision et vidéo des questions relatives aux droits de l'homme a notamment permis la diffusion de 270 dépêches ou reportages par le canal d'UNifeed, un nouveau service de distribution vidéo mis en place en 2005 et qui touche actuellement près de 700 diffuseurs dans le monde via satellite. Avant la mise en place de ce service, le matériel d'information était produit et distribué par les organismes, les fonds, les missions de maintien de la paix et les sièges régionaux dans différentes régions du monde et, bien souvent, il n'était pas mis à la disposition des chaînes et des stations le jour même. *L'ONU en action*, une émission vidéo hebdomadaire d'une durée de trois à quatre minutes sur les travaux de l'ONU, a présenté 24 fois des reportages sur les droits de l'homme. La série *World Chronicle*, présentant des interviews avec des experts sur diverses questions relatives aux Nations Unies, a consacré 11 émissions aux droits de l'homme pendant la période considérée (ce programme a pris fin en mars 2006).

37. Tout au long des négociations intensives qui ont abouti à l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution portant création du Conseil des droits de l'homme, le Département a travaillé en étroite collaboration avec le Cabinet du Président de l'Assemblée générale et le Haut-Commissariat pour informer les médias, notamment en organisant à leur intention des interviews et des réunions avec le Président et les hauts fonctionnaires de l'ONU au siège. Après l'adoption de la résolution, le Département s'est employé à faire connaître le nouvel organe, en produisant des matériels mettant en évidence les points importants sur lesquels celui-ci se différencie de son prédécesseur. Agissant en liaison étroite avec le Haut-Commissariat, le Département a aidé à l'élaboration de messages essentiels et d'une stratégie de communication pour la séance inaugurale du Conseil, a contribué à la réalisation d'un dossier de presse et a envoyé un fonctionnaire supplémentaire de l'information à Genève pour permettre un travail plus dynamique en direction des médias.

38. Conscient de l'importance que représente la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui est le premier instrument relatif aux droits de l'homme élaboré au XXI^e siècle et qui pourrait contribuer à améliorer la vie de quelque 650 millions de personnes, le Département a fourni un appui pour la communication et effectué un travail de sensibilisation pendant la période qui a précédé l'adoption de la Convention par l'Assemblée générale en décembre 2006. À ce titre, il a notamment élaboré des matériels à l'usage de la presse ainsi que des contenus destinés au site Web et a organisé des réunions d'information pour les journalistes, dont une qui s'est tenue immédiatement après l'adoption et à laquelle participaient le Président du Comité de négociation ainsi que deux représentants de l'International Disability Caucus. L'adoption de la Convention a été largement couverte dans les principaux médias de la planète.

39. En 2006, le Département a organisé et animé quatre conférences de presse pour les rapporteurs spéciaux s'occupant respectivement de la République démocratique populaire de Corée, de la torture, de la lutte contre le terrorisme et du droit à l'alimentation. Ces conférences ont été bien couvertes dans les médias et les réactions qu'elles ont suscitées ont fait par la suite l'objet d'un rapport de synthèse au Haut-Commissariat.
40. La célébration de la Journée des droits de l'homme (10 décembre) à New York, Genève et dans d'autres bureaux des Nations Unies est pour le Département une importante occasion de faire connaître le travail des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. En 2005 et 2006, le Département a conçu le site Web pour la Journée des droits de l'homme dans les six langues officielles, a fait traduire dans toutes les langues officielles les matériels d'information élaborés par le Haut-Commissariat à l'intention de la presse et du grand public et les a diffusés auprès des groupes cibles par voie électronique et par l'intermédiaire du réseau des centres d'information des Nations Unies. Une tribune de la Haut-Commissaire sur le thème des droits de l'homme et de la pauvreté est parue dans 30 publications, dans 27 pays différents, en décembre 2006.
41. En 2006, le Département a parrainé, en partenariat avec le Haut-Commissariat, un concours de dissertation à l'occasion de la Journée des droits de l'homme. Hébergé par le Cyberschoolbus des Nations Unies, ce concours était ouvert aux élèves de 8 à 18 ans; environ 700 dissertations ont été reçues du monde entier, dans toutes les langues officielles. Étant donné l'importance et la demande de matériels éducatifs sur les droits de l'homme, le Cyberschoolbus travaille, avec le Groupe de la traduction allemande du Secrétariat et plusieurs ONG de défense des droits de l'homme en Autriche et en Allemagne, à la création d'une version en langue allemande du site Web du Cyberschoolbus qui accordera une place de premier plan aux questions des droits de l'homme. Ce nouveau site sera lancé au cours du premier semestre 2007.
42. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Département a accueilli comme chaque année des conférences pour les scolaires, visant à susciter chez les jeunes une meilleure prise de conscience des questions relatives aux droits de l'homme et à les inciter à concevoir des moyens d'agir dans ce domaine. Dans le cadre de ces conférences, il a travaillé avec un certain nombre de groupes éducatifs et non gouvernementaux pour sensibiliser les participants sur des thèmes spécifiques tels que «L'eau est un droit de l'homme» (2005) et «Migration et développement: des défis pour les droits de l'homme» (2006). Grâce à une approche multimédia faisant appel à la visioconférence, à un site Web interactif et au courrier électronique, des élèves du monde entier ont élaboré des plans d'action concernant ces deux thèmes que les jeunes rassemblés au Siège ont ensuite présentés au Président de l'Assemblée générale.
43. Le Département a également participé à la première conférence des enseignants sur les droits de l'homme qui s'est tenue à l'Université Adelphi à New York. Un atelier organisé conjointement par le Cyberschoolbus et «L'ONU travaille» a permis d'initier les enseignants de différents pays aux matériels éducatifs produits par les Nations Unies sur les questions des droits de l'homme à l'intention des écoles.
44. Des activités liées à la célébration d'autres journées spéciales ayant un rapport avec les droits de l'homme ont été organisées par le Département au Siège et par les centres d'information des Nations Unies, notamment pour la Journée internationale de la femme (8 mars), la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la

Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture (26 juin), la Journée internationale des populations autochtones (9 août), la Journée internationale de la tolérance (16 novembre) et la Journée mondiale de lutte contre le sida (1^{er} décembre). Le Département a établi des fiches techniques et collaboré avec le Haut-Commissariat et d'autres partenaires à l'organisation de manifestations à l'intention des médias ou d'autres manifestations spéciales à l'occasion de la plupart de ces journées.

45. Au cours de la période considérée, *Chronique ONU* et son édition en ligne ont publié un certain nombre d'articles consacrés aux droits de l'homme, notamment un reportage intitulé «L'Assemblée générale crée un nouveau Conseil des droits de l'homme – Aperçu sur le Conseil». Les autres articles portaient notamment sur les sujets suivants: la traite des êtres humains et la propagation du VIH/sida; les liens entre les accords dans le domaine du commerce et les échecs dans le domaine des droits de l'homme; les préoccupations en matière de droits de l'homme des communautés rom et sinti d'Europe; les droits des migrants et des réfugiés; les droits des communautés autochtones; le VIH/sida et les droits de l'homme dans la Fédération de Russie; les travaux de la Troisième Commission de l'Assemblée générale; les bidonvilles urbains; la promotion de la démocratie, de l'égalité des droits pour les femmes et de la fin de l'esclavage au XXI^e siècle. Ces articles ont également été diffusés par le service de presse de la *Chronique ONU* et au moyen d'un bulletin en ligne transmettant les dépêches électroniques sur les travaux du Conseil des droits de l'homme et d'autres questions relatives aux droits de l'homme.

46. Le Département organise la série de séminaires intitulée «Désapprendre l'intolérance» qui se penche sur les différentes manifestations de l'intolérance et étudie les moyens de promouvoir le respect et la compréhension entre les peuples. Les séminaires tenus pendant la période considérée ont porté sur les thèmes suivants: «Attiser la flamme de la tolérance», «Perspectives essentielles pour la lutte contre le génocide – prévenir et réagir» et «Dessins humoristiques pour la paix: la responsabilité des dessinateurs politiques».

47. L'*Annuaire des Nations Unies*, principal ouvrage de référence détaillé de l'Organisation, passe en revue chaque année toutes les activités entreprises par l'ONU en matière de droits de l'homme. Chaque volume contient une section sur les droits de l'homme, qui comporte trois grands chapitres: Promotion des droits de l'homme; Protection des droits de l'homme; Violations des droits de l'homme. L'*Annuaire* de 2003, publié en 2005, et l'*Annuaire* de 2004, publié en 2006, offrent un tour d'horizon complet de toutes les activités menées par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme pendant ces deux années, notamment l'entrée en vigueur de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, ainsi que l'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

48. Le Département a organisé sa cinquante-huitième conférence annuelle pour les organisations intergouvernementales, intitulée «Notre défi: des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau» (du 7 au 9 septembre 2005); au cours de la séance de clôture intitulée «Nous les peuples: chaque voix compte», les questions relatives aux droits de l'homme ont fait l'objet d'un débat avec l'orateur principal, M^{me} Shirin Ebadi, lauréate du prix Nobel de la paix 2004 et Présidente du Centre pour la défense des droits de l'homme en République islamique d'Iran. Dans le cadre de la conférence, plusieurs ateliers interactifs ont été organisés

sur différents thèmes, parmi lesquels: «Les droits de l'homme – une vision holistique et concrète et une perspective multiple», «Les droits de l'homme et la dignité pour tous: l'engagement des jeunes dans le processus de paix» et «Dialogue sur le Conseil des droits de l'homme».

49. En 2006, la cinquante-neuvième conférence annuelle organisée par le Département à l'intention des organisations non gouvernementales, intitulée «Une entreprise de longue haleine: mettre en place des partenariats efficaces pour la sécurité humaine et le développement durable» (du 6 au 8 septembre 2006) a été l'occasion de débattre des questions relatives aux droits de l'homme lors d'une table ronde sur le thème «La sécurité humaine: la responsabilité de protéger et la Commission de consolidation de la paix». Les orateurs étaient notamment le Directeur du Carr Center for Human Rights Policy, à la John F. Kennedy School of Government de l'Université Harvard, le Conseiller spécial du Secrétaire général chargé de la prévention des génocides et un survivant du génocide rwandais. Quelque 1 800 personnes du monde entier ont assisté aux conférences annuelles.

50. En 2005 et 2006, le Département a organisé des réunions d'information à l'intention des ONG sur les thèmes suivants: La réforme des Nations Unies: gros plan sur les propositions relatives à la consolidation de la paix et aux droits de l'homme; Du souvenir à l'avenir (à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste); Des initiatives novatrices pour l'élimination du racisme (à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale); Le douzième anniversaire du génocide au Rwanda; L'étude du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants: le point de vue des enfants; L'égalité entre les sexes au-delà de 2005: bâtir un futur plus sûr (à l'occasion de la Journée internationale de la femme); Le rapport sur le Soudan: le point de vue de l'ONU et des ONG; Les droits de l'homme: les défis du XXI^e siècle (à l'occasion de la journée des droits de l'homme).

51. Le programme «L'ONU travaille» fait mieux connaître au grand public le rôle que les droits de l'homme et le développement jouent dans la vie réelle des gens de par le monde: en collaboration avec MTV, il a produit en 2006 un documentaire de trente minutes, «*Diary of Jay-Z: Water for Life*», qui a été diffusé sur 179 chaînes MTV à travers le monde. Des ressources éducatives et des matériels scolaires en ligne ont été diffusés gratuitement dans le monde entier, notamment auprès de 80 000 établissements scolaires et de 300 000 enseignants aux États-Unis.

52. La brochure contenant la Déclaration universelle des droits de l'homme qu'a publiée le Département (DPI/876/Rev.2) continue d'être très demandée. Elle a fait l'objet de plusieurs rééditions en anglais, espagnol et français pendant la période considérée.

53. En octobre 2006, le Département a fourni un appui en matière de communication pour le lancement de l'étude du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants, en collaboration avec le secrétariat de l'étude. Des notes d'information, des dossiers de presse et deux tribunes libres – signées respectivement par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et l'expert indépendant chargé de l'étude – ont été envoyés au réseau des centres d'information des Nations Unies. Un travail de sensibilisation a été effectué auprès des correspondants des médias au Siège et les deux tribunes libres ont été publiées dans 26 journaux de 20 pays. Le rapport a été largement couvert dans toutes les régions.

54. Le Département a lancé un nouveau programme de communication sur le thème «L'Holocauste et les Nations Unies» qui a pour objet de mettre en garde contre les dangers de la haine, du sectarisme, des préjugés et du racisme afin de contribuer à éviter les génocides et de mobiliser la société civile pour le travail de mémoire et d'éducation sur l'Holocauste. Pour la première fois, le Département a organisé des manifestations à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, en janvier 2006. Un emblème et un site Web (www.un.org/holocaustremembrance) ont été créés, et une affiche commémorative en anglais et en français, conçue par le Groupe de conception graphique, a été distinguée par une récompense. Le Département a également coordonné et lancé une exposition itinérante de Yad Vashem, l'Autorité chargée de perpétuer la mémoire des martyrs et des héros de l'Holocauste. Il a en outre organisé deux projections du film *Fateless*, une réunion d'information pour les ONG et une veillée aux flambeaux. Plus de 2 400 personnes, dont des survivants de l'Holocauste, ont participé à la Journée de commémoration organisée sur le thème «Du souvenir à l'avenir». Les centres d'information des Nations Unies et les services d'information des bureaux des Nations Unies ont également organisé des manifestations spéciales de commémoration dans les pays suivants: Argentine, Autriche, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Colombie, Érythrée, Géorgie, Italie, Kenya, Mexique, Myanmar, Pologne, République tchèque, Suisse, Thaïlande, Ukraine et Zambie. En outre, le Département a accueilli plusieurs ateliers sur la tolérance et la prévention du génocide à l'intention de la société civile et des institutions éducatives. Il a produit une fiche exposant en détail les objectifs du programme «L'Holocauste et les Nations Unies» qu'il a distribuée lors de manifestations spéciales et de tournées de conférences; organisé des tables rondes au Siège en mai et septembre 2006; publié une série de documents de réflexion sur l'Holocauste et le génocide rédigés par des chercheurs; présenté une série de films conjointement avec le New York Tolerance Center et produit un DVD de douze minutes illustrant les temps forts de la Journée de commémoration de l'Holocauste 2006.

55. Pendant la période considérée, le Groupe des programmes de groupe a organisé 64 séances d'information sur le sujet des droits de l'homme à l'intention des visiteurs de l'ONU. Ces séances ont touché au total 2 283 participants. La question des droits de l'homme est un thème fréquemment abordé pendant les visites guidées du Siège de l'ONU. Des panneaux reproduisant le texte des principales dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme jalonnent le parcours de la visite. Au total, 412 042 personnes ont effectué la visite guidée en 2005 et 436 755 en 2006. Pendant la période considérée, le Groupe des renseignements a répondu à un total de 13 891 demandes d'informations sur les droits de l'homme, tandis que la Section de la Palestine, de la décolonisation et des droits de l'homme a traité environ 500 demandes d'informations émanant de diverses sources.

56. Plusieurs expositions ont été organisées dans le hall de l'Assemblée générale au Siège, sur des thèmes en rapport avec les droits de l'homme. Les thèmes retenus en 2005 étaient les suivants:

De peur d'oublier: le triomphe sur l'esclavage (janvier); l'Islam (janvier); Auschwitz – les profondeurs de l'abîme (janvier); «Afterwards, it's just a part of you» (janvier); L'autonomisation des femmes (mars); Mettre la barre plus haut: le sport et les handicapés (mars); La fresque des droits de l'homme (mars); L'art et la photographie autochtones (mai); Les enfants du Darfour (septembre); La Palestine (novembre); Soixante années de solidarité internationale (novembre). Les expositions organisées en 2006 portaient sur les thèmes suivants: Pas un jeu d'enfants (janvier); Le Centre

d'enseignement sur l'Holocauste (janvier); Le travail des enfants (avril); Les peuples autochtones: célébrer le passé, le présent et l'avenir (mai); Contextualisation: un récit palestinien (novembre).

57. Au cours de la période considérée, la revue *Afrique Renouveau* (précédemment *Afrique Relance*) qu'édite le Département en anglais et en français a publié plus d'une quarantaine d'articles sur des sujets touchant aux droits de l'homme en Afrique. Parmi les sujets abordés figurait le nouveau mécanisme d'évaluation intra-africaine, programme mis en place par l'Union africaine pour dresser le bilan des États africains en matière de normes relatives aux droits de l'homme, de gestion économique et de démocratie. Dans l'un des reportages publiés par la revue, les femmes de Sierra Leone dénonçaient les violences sexuelles et les autres crimes de guerre dans le cadre du processus de paix et de réconciliation nationale. D'autres articles se penchaient sur l'action menée pour parvenir à l'égalité entre les sexes, prévenir le génocide, protéger la liberté de la presse, poursuivre les auteurs de violations des droits de l'homme, protéger les droits des personnes infectées par le VIH/sida en Afrique, ou encore mettaient en relief les initiatives engagées sur le continent pour promouvoir les droits de l'homme dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). *Afrique Renouveau* paraît quatre fois par an et est tirée à 25 000 exemplaires en anglais et 10 000 en français. Un peu plus de la moitié de ces exemplaires sont destinés à des lecteurs en Afrique, le reste étant distribué essentiellement en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Jouissant d'un prestige certain auprès de son lectorat, cette revue s'adresse à un public d'abonnés: milieux universitaires, ONG, médias, organismes d'aide humanitaire, personnel du système des Nations Unies, décideurs politiques et faiseurs d'opinions africains, économistes et autres spécialistes de l'Afrique. Le Département administre également le site Web «Afrique Renouveau» en anglais et en français (www.un.org/AR).

58. En 2005, le Département a publié deux brochures décrivant l'action menée par l'ONU au fil de son histoire pour favoriser la décolonisation et exposant les options qui s'offrent aux territoires non autonomes pour exercer leur droit à l'autodétermination. En 2006, il a établi une autre brochure intitulée «What the United Nations Can Do to Assist Non-Self-Governing Territories» (Ce que l'Organisation des Nations Unies peut faire pour aider les territoires non autonomes), que l'on peut consulter sur le site Web de l'ONU consacré à la décolonisation. Le Département a donné une large publicité au référendum sur le statut futur de Tokelau qui a eu lieu en février 2006.

59. En 2005 et 2006, un total de 26 jeunes journalistes de pays en développement ont participé au Reham Al-Farra Memorial Journalists' Fellowship Programme. Ils ont entendu des exposés sur les droits de l'homme et sur différents sujets – les migrations internationales, les armes de petit calibre, les armements nucléaires, la responsabilité de protéger, les enfants et les conflits armés, la culture de la paix et la lutte contre le terrorisme; ces exposés ont été présentés par des hauts fonctionnaires du Secrétariat, dont un représentant du HCDH. Les jeunes journalistes ont également suivi un séminaire de formation d'un niveau avancé à l'Université Columbia portant sur les sujets suivants: «La couverture médiatique des démocraties: la bonne gouvernance et les élections libres» et «Les droits de l'homme et les médias: promouvoir l'intérêt national ou les droits de l'homme universels?»; ils se sont rendus dans les locaux du Committee to Protect Journalists; ils ont participé à des tables rondes et des séminaires sur les thèmes «Prévenir le génocide» et «Désapprendre l'intolérance»; et ils ont eu à faire un reportage sur les droits de l'homme.

60. Le programme annuel de formation du Département à l'intention de professionnels des médias palestiniens a été suivi par un total de 19 participants en 2005 et en 2006. Le programme de 2005 prévoyait un séjour d'une semaine à Genève, au cours duquel les participants ont entendu des exposés détaillés faits par des fonctionnaires du Haut-Commissariat sur les travaux de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. En 2006, les stagiaires ont suivi à New York un exposé sur les droits de l'homme présenté par un responsable du Haut-Commissariat; en outre, ils se sont rendus dans les locaux de Human Rights Watch et du Committee to Protect Journalists. Le stage d'une semaine à l'Université Columbia portait sur les thèmes suivants: la liberté de la presse, les droits de l'homme et les médias, traiter le sujet de la bonne gouvernance et des élections libres, les conflits et le maintien de la paix, le terrorisme et la lutte contre le terrorisme.

A. Activités du Service de l'information des Nations Unies à l'Office des Nations Unies à Genève

61. Le Service d'information des Nations Unies à Genève a une responsabilité particulière s'agissant de faire mieux connaître les programmes des Nations Unies en matière de droits de l'homme, du fait de sa proximité géographique avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de la relation de travail étroite qu'il entretient avec ce dernier ainsi qu'avec le système des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et le Conseil des droits de l'homme.

62. Le Conseil des droits de l'homme, qui a suscité un large intérêt parmi les médias et le grand public, était l'une des priorités essentielles dans le plan de travail du Service tout au long de la première année de fonctionnement du Conseil – période de transition. Le Service a fourni un appui clef pour la liaison avec les médias au Secrétariat et au Bureau du Conseil, confiant cette tâche à l'un de ses fonctionnaires, tandis que le Directeur du Service remplit les fonctions de porte-parole de l'ONU pour les activités du Conseil. La captation multicaméra des séances du Conseil a permis leur retransmission en direct sur le Web et la diffusion de nouvelles quotidiennes par le canal d'Eurovision et d'UNifeed. En outre, une vidéo téléchargeable a été fournie sur demande aux chaînes de télévision nationales. L'enregistrement peut désormais être consulté en permanence sur les archives de la page Web dédiée de l'ONU à l'adresse www.un.org/webcast.

63. Pendant la période considérée, le Service a publié 501 communiqués de presse et 472 résumés de séance relatifs aux droits de l'homme, en anglais et en français. Il a organisé 95 conférences de presse consacrées aux droits de l'homme. Au total, 209 reportages radiophoniques et 151 reportages télévisés sur diverses activités et manifestations dans le domaine des droits de l'homme ont été produits et transmis à la Radio des Nations Unies à New York ainsi qu'aux principaux organes et services de radiotélédiffusion nationaux et internationaux, comme l'Union européenne de radiotélédiffusion et UNifeed. Pendant la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme en 2005, le Service a animé 19 réunions d'information organisées, à l'initiative du Haut-Commissariat, par des rapporteurs spéciaux, des représentants spéciaux, des experts indépendants ou des titulaires d'autres mandats.

64. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, la Section télévision et radio du Service a réalisé des interviews avec la Haut-Commissaire sur le thème des droits de l'homme et de la

pauvreté qui ont été retransmis par le canal d'UNifeed et envoyés à la Radio des Nations Unies à New York. En outre, à la suite d'un reportage effectué par la Télévision des Nations Unies en Colombie, plusieurs programmes sur les violations des droits de l'homme dans ce pays ont été produits et distribués aux chaînes mondiales de télévision, dont deux programmes pour l'émission World Report de CNN. Un reportage spécial de dix minutes a également été diffusé, par l'intermédiaire d'UNifeed et d'Eurovision, aux chaînes mondiales.

65. Il convient de mentionner spécialement le reportage effectué par une équipe de la Télévision des Nations Unies au Niger en juillet 2005 dans le cadre de la mission du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, qui a suscité une attention considérable au plan international et déclenché une intervention humanitaire. Les images de la famine dans le pays filmées par la Télévision des Nations Unies ont été les premières à être largement diffusées et ont été retransmises par diverses chaînes, dont la BBC, CNN, la Télévision suisse romande et l'Union européenne de radiotélévision. Les interviews réalisées par la Radio des Nations Unies ont également été très largement diffusées. Par la suite, le Groupe de la télévision du Service a produit un DVD rassemblant le matériel sur la famine au Niger tourné par la Télévision des Nations Unies et l'a diffusé auprès de différentes institutions des Nations Unies. En outre, le service a assuré la couverture télévisée de la visite que le Secrétaire général a effectuée ultérieurement au Niger, des images étant retransmises depuis l'Afrique et diffusées via Eurovision et UNifeed.

66. Le Programme pour étudiants du troisième cycle, organisé chaque année par le Service à Genève et qui se tient pendant les trois premières semaines de juillet, comporte un volet exclusivement consacré aux droits de l'homme, auquel le Haut-Commissariat contribue de façon importante. Les étudiants qui ont suivi ce programme (au nombre de 82 pour la quarante-troisième édition et de 83 pour la quarante-quatrième édition) ont tiré le plus grand profit des ateliers et conférences organisés sur le thème général des droits de l'homme.

67. Le Service des visites de l'Office des Nations Unies à Genève traite des droits de l'homme dans chacune des visites guidées qu'il organise. Cinq minutes environ, sur les cinquante que dure chaque visite, sont consacrées à ce thème et il est fréquent que des questions à ce sujet soient posées aux guides. Pendant la période considérée, le Service a organisé 40 séances d'information sur les droits de l'homme à l'intention des étudiants dans le cadre d'une visite guidée et 60 séminaires comportant un exposé sur les droits de l'homme dans le cadre d'un programme d'information sur les travaux de l'Organisation des Nations Unies conçu expressément pour répondre aux besoins des étudiants, des diplomates et des ONG.

B. Activités du Service de l'information des Nations Unies à l'Office des Nations Unies à Vienne

68. Le Service de l'information de l'Office des Nations Unies à Vienne considère les droits de l'homme comme l'une de ses priorités et a organisé pendant la période considérée toute une gamme d'activités visant à promouvoir les travaux de l'ONU dans ce domaine. Outre l'action menée pour faire connaître le Conseil des droits de l'homme nouvellement créé, le Service de Vienne a exploité au mieux les occasions de diffuser des matériels d'information sur les thèmes concernant les droits de l'homme tels que la traite des êtres humains et les migrations, et a publié les communiqués de presse s'y rapportant – notamment le message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme – dans les pays qu'il dessert (Autriche, Hongrie, Slovaquie et Slovénie).

69. Les questions relatives aux droits de l'homme occupaient une place de premier plan dans les deux conférences sur le thème de la sécurité mondiale que le Service de Vienne a coorganisées à Bratislava et qui portaient l'une et l'autre sur la lutte contre le terrorisme international. Le Service a encouragé et fortement appuyé la création d'un comité des ONG sur les droits de l'homme, étant donné l'importance de ce thème mais aussi compte tenu du fait que Vienne accueille bon nombre d'organisations régionales et internationales s'occupant spécifiquement des droits de l'homme (comme l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes) ou dont l'énoncé de mission comporte un important volet droits de l'homme, comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

70. Dans le cadre de ses relations avec les médias, le Service de Vienne a organisé une séance d'information à l'intention de la presse avec le Rapporteur spécial sur la question de la torture et a accueilli un forum annuel des journalistes centré sur les droits de l'homme. Le Service a fait paraître un certain nombre de tribunes libres sur les droits de l'homme dans différents journaux dans les pays qu'il dessert, notamment: tribunes de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et du Secrétaire général sur le nouveau Conseil des droits de l'homme (cinq parutions); tribune de la Haut-Commissaire sur la violence contre les enfants (trois parutions); tribune de la Haut-Commissaire sur la Journée des droits de l'homme 2006 (quatre parutions); et tribune du Conseiller spécial du Secrétaire général chargé de la prévention des génocides, à l'occasion du douzième anniversaire du génocide au Rwanda (une parution).

71. Dans le cadre de l'action de sensibilisation qu'il mène en direction de la communauté, le Service a appuyé un projet sur l'enseignement des droits de l'homme pour les écoles autrichiennes organisé par différentes ONG de défense des droits de l'homme en juillet 2005; il a fourni une abondante information sur les droits de l'homme à une ONG associée depuis peu au Département en vue d'un stage de formation intitulé «Encourager les partenariats et promouvoir les droits de l'homme» en 2005 et, tout au long de la période 2005-2006, il a diffusé les matériels d'information et les communiqués de presse les plus récents sur les droits de l'homme et les questions apparentées en utilisant un fichier d'ONG spécialisées.

72. La question des droits de l'homme, qui constitue un thème prioritaire, est abordée dans les conférences et les réunions d'information sur l'ONU organisées par le Service dans tous les pays qu'il dessert. Profitant de ce que la présidence finnoise de l'Union européenne a accordé la priorité aux droits de l'homme pendant la période de juillet à décembre 2006, le Service de Vienne a organisé un certain nombre de tables rondes sur ce thème dans les pays qu'il dessert. L'exposé sur les droits de l'homme fait partie intégrante des visites guidées organisées par le Service des visites à Vienne et les visiteurs reçoivent une brochure d'information qui traite notamment des droits de l'homme. Au total, 47 303 visiteurs ont suivi la visite guidée au Centre international de Vienne en 2005 et 49 305 l'ont fait en 2006.

C. Activités du Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale

73. Le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale, basé à Bruxelles, s'est employé activement à promouvoir les droits de l'homme, tant avant qu'après la création du Conseil des droits de l'homme, dans la plupart des 22 pays d'Europe occidentale qu'il dessert.

74. Le Centre a forgé de solides partenariats avec les entités responsables des droits de l'homme dans les trois institutions européennes: la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe. Il a travaillé en étroite collaboration avec le Représentant spécial du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme, avec lequel il a organisé une série d'événements conjoints, dont des conférences de presse et des réunions d'information à l'intention des ONG.

75. Dans le cadre de sa stratégie de communication sur les droits de l'homme, le Centre a organisé régulièrement des réunions d'information avec des rapporteurs spéciaux des Nations Unies à l'intention des médias mais aussi des ONG, des groupes de réflexion et d'autres acteurs de la société civile intervenant dans le domaine des droits de l'homme. Il a également contribué à l'organisation de réunions pour les rapporteurs spéciaux dans les institutions européennes, en particulier au Parlement européen. Pendant la visite du Président du Conseil des droits de l'homme à Bruxelles, le Centre a organisé des réunions d'information avec celui-ci à l'intention des journalistes, des ONG et des représentants de l'Union européenne.

76. Le Centre, conjointement avec l'Union européenne, les ONG de défense des droits de l'homme et les groupes de réflexion, a mis en place un groupe informel «Les Amis des droits de l'homme en Europe» qui comprend des représentants de l'ONU, des institutions de l'Union européenne, de trois grandes ONG internationales actives dans le domaine des droits de l'homme et de trois grands groupes de réflexion internationaux. Lors des préparatifs du sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Haut-Commissariat a décidé que le Centre devrait prendre l'initiative d'une campagne d'information à l'échelle de l'Europe intitulée «Connaissez vos droits».

77. Organisme à vocation régionale, le Centre a mené diverses activités pour promouvoir la question des droits de l'homme dans les pays qu'il dessert. On peut citer, à titre d'exemples, l'intervention lors d'une conférence sur le bénévolat et les droits de l'homme organisée au Portugal en collaboration avec l'Institut portugais de la jeunesse; la présentation d'un exposé lors d'un programme de trois jours sur les droits de l'homme et la gestion des conflits à la Scuola Sant'Anna à Pise (Italie); les entretiens accordés, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, à une chaîne de radio régionale et à une chaîne nationale en Allemagne; l'inauguration d'une exposition d'affiches de l'ONU sur le thème de la torture, à l'Université de Louvain (Belgique); la présidence du concours annuel sur les droits de l'homme organisé à l'intention des scolaires en France, qui a rassemblé près de 2 000 participants; l'organisation conjointe de manifestations à Athènes et à Thessalonique (Grèce) appelant l'attention sur les violations des droits des femmes et migrantes; l'organisation d'un séminaire à Liège (Belgique) sur la violence à l'encontre des enfants, en coopération avec l'Association francophone de Belgique pour l'information sur les Nations Unies; la présentation d'exposés sur les droits de l'homme et les objectifs du Millénaire pour le développement au Luxembourg et en Belgique.

78. Le site Web multilingue du Centre, où l'on trouve des notes d'information générale, des communiqués de presse et d'autres matériels sur les droits de l'homme, a été régulièrement actualisé. Des tribunes libres sur la question des droits de l'homme, traduites dans diverses langues (jusqu'à 13), ont été périodiquement affichées sur le site, qui contient également des matériels de base sur les droits de l'homme dans de nombreuses langues. La bibliothèque du Centre a établi des notes d'information sur le génocide et sur le Conseil des droits de l'homme qu'elle a mises à la disposition des autres centres d'information des Nations Unies.

D. Activités d'autres centres d'information des Nations Unies et bureaux de l'ONU

79. Le réseau des autres services et centres d'information des Nations Unies et bureaux de l'ONU, qui relève du Département, a mené un travail systématique en direction des médias, conformément à des stratégies de communication bien définies: des articles ont été publiés dans des journaux et publications locaux, des interviews ont été accordées à la radio, à la télévision et à la presse, des manifestations ont été organisées et des tribunes libres ainsi que des messages officiels de hauts fonctionnaires sont parus dans des publications locales.

80. Les relations avec les médias ont également visé à promouvoir des campagnes, des publications ou des initiatives spécifiques, notamment la création du Conseil des droits de l'homme, le lancement de l'étude du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants, ou encore la visite de rapporteurs spéciaux sur les droits de l'homme. Ainsi, des articles traitant du nouveau Conseil des droits de l'homme sont parus dans des publications locales en Arménie, au Burundi et à Sri Lanka. Des interviews ont été accordées à la radio, à la télévision et à la presse à l'occasion de la Journée des droits de l'homme au Bangladesh, au Brésil et en Inde, et, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, en Afrique du Sud, en Colombie, en Égypte et au Ghana. Le message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de la tolérance 2005 a été diffusé dans des publications locales aux Philippines, au Soudan et au Togo.

81. Les centres d'information des Nations Unies ont également produit divers matériels d'information – bulletins périodiques, programmes de télévision et de radio, dossiers de presse et sites Web – souvent en langues locales et qui leur ont permis de faire passer le message des droits de l'homme dans leur région. Parmi les matériels ainsi produits pendant la période considérée, on peut mentionner: les articles sur l'éducation aux droits de l'homme, les droits de la femme et le Conseil des droits de l'homme publiés dans des bulletins d'information par les centres d'information des Nations Unies en Inde, au Bangladesh et au Brésil, respectivement; les traductions en portugais de dossiers de presse sur les droits de l'homme effectuées par le Centre d'information des Nations Unies au Brésil et le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale; la brochure en portugais sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées, produite par le Centre d'information des Nations Unies au Brésil.

82. Les centres d'information des Nations Unies continuent de participer activement à la traduction, à l'impression et à la diffusion de la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres instruments internationaux essentiels relatifs aux droits de l'homme dans les langues locales. Ainsi, ces documents ont fait l'objet de rééditions en arménien, en tchèque, en fulfude et dans les langues vernaculaires indiennes.

83. Pendant la période considérée, les centres d'information des Nations Unies ont produit des programmes destinés à la radio et portant sur différents sujets, notamment: les violations des droits de l'homme au Darfour, les droits de la femme, les droits des populations autochtones, le racisme, le Conseil des droits de l'homme (Burundi), les droits de la femme, les droits de l'enfant, la liberté d'expression, le travail des enfants (Kenya). Parmi les programmes destinés à la télévision produits par les centres d'information des Nations Unies ou à leur initiative, on peut mentionner par exemple une série sur les femmes et la parité dix ans après Beijing (Arménie)

ainsi que des reportages sur les femmes et les élections locales, l'éducation des filles ou encore le Conseil des droits de l'homme (Burkina Faso).

84. La Journée des droits de l'homme et la Journée internationale de la femme sont deux des manifestations pour lesquelles les centres d'information des Nations Unies se mobilisent le plus, organisant souvent à cette occasion des activités en partenariat avec les ONG, les institutions nationales de défense des droits de l'homme, les associations de juristes et les institutions universitaires. Des manifestations ont été organisées pour la Journée des droits de l'homme en Arménie, au Burkina Faso, au Congo, en Inde, à Madagascar, au Nigéria, au Pakistan, en République-Unie de Tanzanie, au Sénégal, en Thaïlande et en Tunisie et, pour la Journée internationale de la femme, au Burundi, en Colombie, en Égypte, en Inde, au Maroc, en Roumanie et au Zimbabwe, entre autres. Des manifestations spéciales à l'occasion de la Journée internationale de réflexion sur le génocide de 1994 au Rwanda, de la Journée de l'enfant africain et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ont été organisées par les centres d'information des Nations Unies au Cameroun, au Congo et en République-Unie de Tanzanie.

85. Parmi les autres initiatives spéciales relatives aux droits de l'homme dans lesquelles les centres d'information des Nations Unies étaient impliqués, on peut mentionner par exemple des expositions sur les droits de l'homme au Burkina Faso et au Japon, un projet éducatif sur les droits de l'homme à l'intention des collégiens et lycéens en République tchèque et des expositions de photos sur les droits de l'homme en Arménie, au Congo et au Sénégal.

86. Les représentants des centres organisent régulièrement des séances d'information à l'intention des visiteurs et participent en tant qu'orateurs à des tables rondes, des ateliers et des conférences. Pendant la période considérée, les activités de cette nature ont notamment été les suivantes: séances d'information à l'intention des élèves au Congo, en République islamique d'Iran, à Sri Lanka, en Thaïlande et au Togo; plusieurs réunions d'information sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées organisées à l'Institut national des malentendants par le Centre d'information des Nations Unies au Brésil; séances d'information sur la réforme des Nations Unies et le Conseil des droits de l'homme à l'intention des enseignants organisées par le centre en Iran et séances d'information sur l'ONU et les droits de l'homme organisées par les Centres du Mexique et de Panama. Des projections de vidéos ou de films ont également été organisées: «*Shooting Dogs*», sur le génocide au Rwanda, projeté à Panama City; «*Slave Children*» projeté dans les établissements scolaires au Paraguay et «*Keepers of the Memory*» sur le génocide rwandais, projeté en Namibie. Pendant la période considérée, les centres d'information des Nations Unies et d'autres représentants du Département ont participé à des tables rondes et débats, par exemple: table ronde sur le droit à la santé, au Sénégal; débat sur les droits en matière de sexualité et de procréation, à Madagascar; dîner-débat sur les femmes dans la prise de décision, au Congo; table ronde sur le Conseil des droits de l'homme et discours devant le Congressional Human Rights Caucus (Groupe du Congrès sur les droits de l'homme) à Washington DC; débat sur les droits de l'homme et le développement, au Paraguay; table ronde sur les droits de l'homme et les libertés constitutionnelles, au Kazakhstan; conférence sur les journalistes et les droits de l'homme au Togo; table ronde sur la prévention du génocide, au Burkina Faso.
